



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Montreuil, le 21/12/2018

La FNEC FP-FO reçue par le Ministre :

La FNEC FP-FO a été reçue le 20 décembre 2018 par le ministre de l'Education nationale. Nous avons demandé des réponses aux **revendications des personnels de l'Education nationale, notamment en matière de rémunération.**

La mobilisation des gilets jaunes a contraint le gouvernement à trouver en catastrophe plusieurs milliards pour chercher à éteindre l'incendie. Il a dû concéder aux policiers une augmentation de salaires sous la pression des organisations syndicales dont le SGP-FO. Pour les centaines de milliers de personnels de l'Education nationale, comme pour tous les fonctionnaires, les questions urgentes sont posées : **augmentation du point d'indice, arrêt des suppressions de postes et des contre-réformes, maintien du statut.** Il y a urgence.

A la **valorisation du point d'indice**, le ministre oppose l'individualisation des rémunérations à travers PPCR, la prime REP+ et les heures supplémentaires.

Le ministre continue à ne voir aucun problème dans la mise en œuvre de la réforme du lycée. **Comme si les personnels et les élèves pouvaient accepter la suppression des disciplines, des postes, comme s'ils pouvaient accepter l'accroissement des inégalités entre les établissements et les élèves**, encore renforcées par les attendus de Parcoursup pour l'accès aux différentes filières. **Les lycéens ont raison de refuser le tri social instauré par la loi ORE** et ces contre-réformes. Avec eux nous en demandons le retrait. La FNEC FP-FO a demandé au Ministre qu'il reçoive personnellement les organisations de lycéens pour que leurs revendications soient enfin prises en compte. Il a répondu qu'il ne les recevrait pas ! Pour le ministre, l'alpha et l'oméga de la démocratie, c'est uniquement la consultation du Conseil National de la Vie Lycéenne...

La FNEC FP-FO a rappelé son attachement aux prérogatives des commissions administratives paritaires, des Comités Techniques et des CHSCT des 30 académies dans lesquelles viennent d'être élus des représentants syndicaux. Le ministre a simplement indiqué qu'il rencontrerait le secrétaire d'Etat chargé à la Fonction publique la semaine prochaine...

Le Ministre Blanquer ne souhaite pas que l'Education nationale soit un sujet du « grand débat national » demandé par le Président. Nous non plus dans ce cadre contraint alors que **le sujet concerne tous les citoyens !** Dans la continuité des déclarations de son directeur de cabinet qui a demandé aux syndicats représentés au Comité Technique de « transcender les clivages » pour mettre en place « un pacte social », le ministre en a appelé à la responsabilité de chacun. **La FNEC FP-FO** lui a répondu qu'elle **n'acceptera pas de s'associer à l'élaboration d'un pacte social destructeur des garanties statutaires** et qu'elle restera sur le terrain des revendications et de ses mandats. **Le syndicat FO n'est pas un corps d'accompagnement des réformes et des milliers de suppressions de postes d'enseignants et d'administratifs.** Le ministre doit entendre les revendications et ouvrir des négociations.

Postes, salaires, contre-réformes : les réponses du Ministre ne sont pas acceptables.

La FNEC FP-FO appelle les personnels à se rassembler, à discuter des revendications et à préparer le rapport de force nécessaire qui seul permet de les faire aboutir.

La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève à compter du 7 janvier 2019.

SnudiFO-47
05 53 47 24 72 - 07 83 26 12 47
snudifo47@gmail.com